

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation :  
30 mars 2022

Date d'affichage :  
30 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

**Séance du 07 avril 2022**

L'An deux mille vingt-deux, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur. Pascal BARBERET, Maire

**Présents :** Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Florence CAPITAIN, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

**Absents excusés :** Dominique MOREL (pouvoir à Élisabeth NOYEMIAN), Céline PORTOLES, Céline PARIS,

**Secrétaire de séance :** Pascal BARBERET

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**COMPTE DE GESTION 2021 DRESSE PAR LE TRESORIER**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BARBERET :

- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent
- Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, considérant que toutes les écritures sont exactes.
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le conseil vote à l'unanimité le compte de gestion M14 dressé par le Trésorier.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé tous les membres présents.

Le Maire  
  
Pascal BARBERET